

# Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms (ou des personnes désignées comme telles) en France

---

(Premier et deuxième trimestres 2017)

## 1. Résumé

**Forte reprise des expulsions sans décision de justice ni solution de relogement, particulièrement en Ile-de-France**

Depuis le début de 2017, au total 4382 Roms ont été expulsés de 50 lieux de vie en France. 2689 personnes ont été expulsées de force par les autorités publiques, 897 ont fait l'objet d'une évacuation suite aux incendies qui se sont déclarés dans sept lieux de vie. En outre 796 personnes ont quitté leurs lieux de vie sous la pression d'une expulsion imminente.

Durant le premier trimestre 2017, 1182 Roms ont été expulsés de force par les autorités publiques de 12 bidonvilles et squats. S'y ajoutent 847 personnes expulsées de six lieux de vie à la suite d'un incendie. En outre 342 personnes ont quitté trois lieux avant l'arrivée de la police sous la pression d'une expulsion imminente.

Si les chiffres sont similaires à ceux du dernier trimestre 2016 (2 958), ils demeurent inquiétants au regard des conditions de leur mise en œuvre. Ils apparaissent particulièrement élevés alors que la loi « Egalité et citoyenneté » entrée en vigueur le 27 janvier 2017<sup>1</sup> reconnaît désormais la possibilité d'appliquer la trêve hivernale pour ces habitants précaires et d'apprécier les délais pour procéder à ces expulsions, notamment en cas d'engorgement des dispositifs d'hébergements d'urgence. Ces bonnes intentions de principe n'ont pas été appliquées pour ces familles roms, comme l'ont démontré les résultats du recensement du premier trimestre.

Durant le deuxième trimestre, au total 2011 Roms ont fait face à des expulsions de 29 squats et bidonvilles. 1507 d'entre eux ont été expulsés par les forces de l'ordre de 27 lieux de vie. Une seule évacuation suite à un incendie a été notée pendant le trimestre en l'occurrence, concernant 50 personnes. Cependant, on observe une augmentation du nombre de personnes ayant quitté leurs lieux de vie avant l'arrivée des autorités sous la pression d'une expulsion imminente. Ainsi 454 personnes sont parties avant le début de l'évacuation du terrain, ce qui fait une augmentation de 112 personnes par rapport au premier trimestre de 2017.

Depuis le début de 2017, le nombre de lieux de vie évacués faisant l'objet d'un arrêté de péril ou d'insalubrité pris par une autorité communale ou préfectorale reste élevé, relevant donc de la seule

---

<sup>1</sup> Article 143 de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté  
10 août 2017

décision de l'administration. Moins de la moitié des expulsions recensées (23) faisaient suite à une assignation devant les tribunaux par les propriétaires des terrains ou des squats, alors que les autres 18 reposaient sur une simple décision administrative, sans intervention du Juge pour en apprécier l'opportunité, les modalités et le calendrier.

Sur les 39 expulsions de force effectuées par les autorités, opérations ont été conduites sans qu'aucune solution d'hébergement, même partielle, ne soit proposée aux personnes concernées. Les familles ont donc été remises à la rue par les pouvoirs publics, déplaçant le problème et accentuant la précarité des familles. Une telle action est en flagrante contradiction avec les dispositions prévues par la circulaire de juillet 2012<sup>2</sup>, qui prévoit une obligation pour les autorités d'un diagnostic préalable, ainsi que des réponses de relogement adaptées. Des solutions d'hébergement ont été proposées suivant 4 évacuations à la suite d'un incendie, dans la plupart des cas il s'agit de solutions temporaires : une mise à l'abri ou de l'hébergement d'urgence.

Depuis le début de l'année, la région Ile-de-France concentre l'essentiel des opérations menées et représente 59 % du nombre total des personnes expulsées, suivie de loin par les régions Auvergne-Rhône-Alpes (11 %) et Occitanie (11 %). Cette situation témoigne de la crise aiguë connue dans la capitale en matière de logements accessibles, de structures d'hébergement adaptées et l'insuffisance chronique des moyens mobilisés pour faire face aux besoins.

Des réponses pérennes sont possibles, comme le montre le rapport annuel du Collectif national des droits de l'Homme Romeurope, avec vingt propositions pour une politique d'inclusion des personnes vivant en bidonvilles et en squats<sup>3</sup>.

De même, dans son rapport annuel, la Fondation Abbé-Pierre met en avant la nécessité d'une redéfinition du « *cadre de la mission nationale de résorption des bidonvilles, arrivée à son terme en décembre 2016* ». « *Quelles que soient leur origine, leur situation administrative et leur localisation, les personnes contraintes de vivre dans des bidonvilles ne doivent pas continuer à subir une politique sécuritaire d'évacuations et expulsions à répétition sans solution, mais plutôt faire l'objet d'une politique sociale adressée à des personnes en situation de précarité, dans l'esprit de la circulaire de 2012*<sup>4</sup>. »

Ce recensement est le fruit d'un travail commun entre la [Ligue des droits de l'Homme](#) (LDH) et le [European Roma Rights Centre](#) (ERRC), avec le soutien du Collectif national des droits de l'Homme Romeurope. Sans avoir la prétention à l'exhaustivité de la situation étant donné le manque de données officielles disponibles, ce recensement voudrait cependant en être l'expression la plus objective possible.

<sup>2</sup> <http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/campements-illicites-cadre-action-pour-services-etat.html>

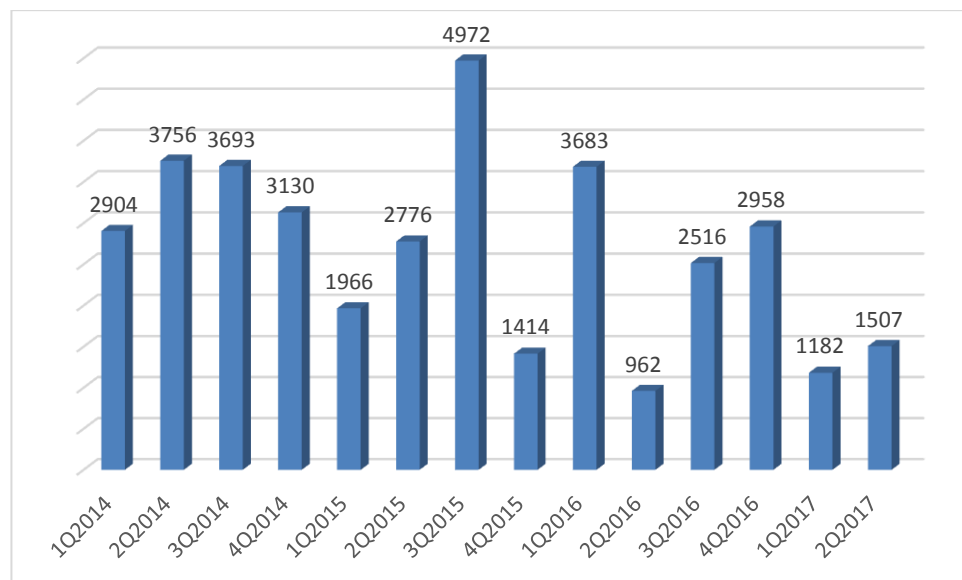
<sup>3</sup> [http://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2017/02/Rapport\\_2017\\_20-propositions-1.pdf](http://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2017/02/Rapport_2017_20-propositions-1.pdf)

<sup>4</sup> Fondation Abbé Pierre, L'état de mal-logement en France, 22 rapport annuel, 2017, p.104

## 2. Évolutions par rapport aux périodes précédentes

Les tableaux suivants détaillent les différents nombres des évacuations, expulsions, personnes concernées, ainsi que leurs évolutions depuis le premier trimestre 2014.

Nombre des personnes expulsées de force par les autorités par trimestre



	Nombre des expulsions exécutées par les autorités	Incendie/inondation/seuls sous pression	Nombre total de lieux de vie évacués	hébergement	Nombre de personnes expulsées par les autorités	Nombre de personnes évacuées suite à un incendie/inondation/ayant quitté leurs lieux de vie sous pression	Total
1T2014	27	9	36	17	2904	524	3428
2T2014	38	2	40	18	3756	51	3807
3T2014	41	2	43	21	3693	74	3767
4T2014	32	4	36	15	3130	317	3447
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>17</b>	<b>155</b>	<b>71</b>	<b>13483</b>	<b>966</b>	<b>14449</b>
1T2015	18	2	20	7	1966	110	2076
2T2015	25		25	6	2776		2776
3T2015	47	1	48	11	4972	100	5072
4T2015	21	2	23	5	1414	200	1614
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>5</b>	<b>116</b>	<b>29</b>	<b>11128</b>	<b>410</b>	<b>11538</b>
1T2016	25	1	26	13	3683	100	3783
2T2016	13	1	14	4	962	50	1012
3T2016	21	1	22	13	2516	30	2546
4T2016	17	4	21	10	2958	165	3123
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>7</b>	<b>83</b>	<b>40</b>	<b>10119</b>	<b>345</b>	<b>10464</b>
1T2017	12	9	21	9	1182	1189	2371
2T2017	27	8	29	26	1507	504	2011

Note : Ces estimations **n'incluent pas** les éloignements du territoire faisant suite à une décision administrative, ni les rapatriements par charter de l'OFII.

Ces résultats montrent que durant le premier trimestre 2017, les expulsions exécutées par les autorités publiques restent à un niveau très élevé, particulièrement en période hivernale, avec 1182

personnes concernées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars, dont seules 9 opérations ont été accompagnées de propositions de relogement au moins partielles. Ainsi plusieurs centaines de personnes ont été remises à la rue sans aucune solution alternative pendant l'hiver. S'y ajoutent 847 personnes contraintes de quitter leurs lieux de vie à la suite d'incendies liés à la grande précarité de leurs installations, ce qui montre une forte augmentation par rapport aux 165 personnes recensées pendant le dernier trimestre de 2016. Des propositions de relogement partielles ont été faites à la suite de la moitié des opérations en lien avec un incendie.

Sur les 18 sites qui ont été évacués pendant la période janvier-mars, 11 l'ont été alors qu'une décision administrative d'un maire ou d'un préfet avait été prise. 8 expulsions ont été engagées en exécution d'un jugement du tribunal administratif ou du tribunal de grande instance. Sur les 3 derniers sites, les familles ont quitté les lieux avant l'intervention des forces de l'ordre sous la pression d'une expulsion imminente.

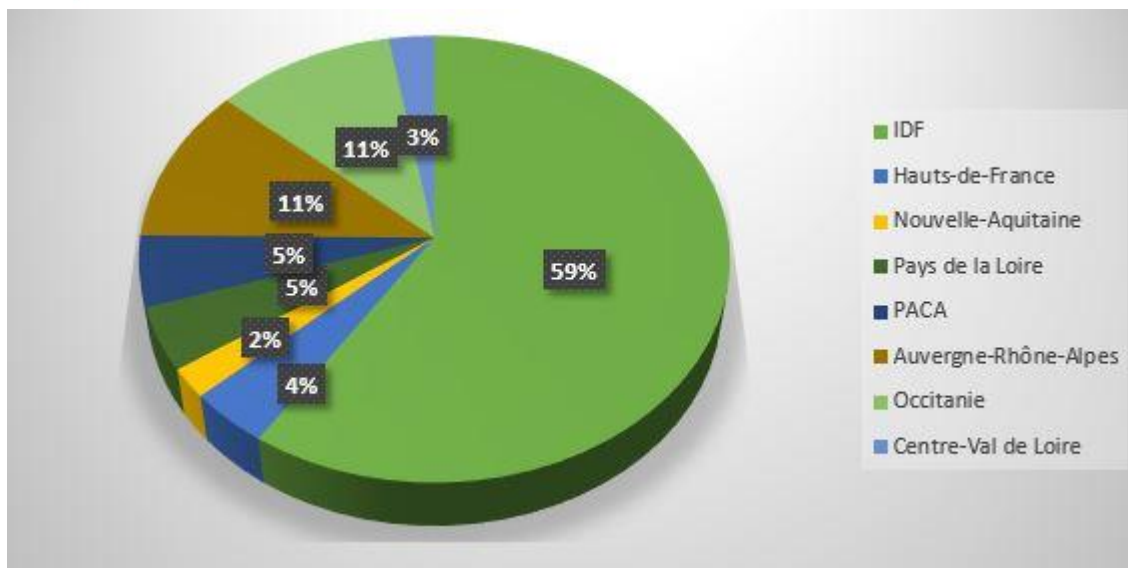
Il convient de signaler que 4 lieux seulement faisaient l'objet d'un projet d'aménagement ou d'urbanisme sur le foncier concerné, tous les autres étaient sans affectation par leur propriétaire.

Le deuxième trimestre a été marqué par une diminution du nombre d'évacuations en raison d'un incendie, une seule ayant été recensée. Cependant, une forte reprise des expulsions exécutées par les autorités publiques a été notée, avec 27 opérations menées en France, dont 15 ont eu lieu en Ile-de-France. Des solutions de relogement temporaires ont été proposées à 17 occasions. 15 opérations ont été exécutées à la suite d'une décision de justice par rapport à 7 expulsions fondées sur un arrêté municipal ou préfectoral de dangerosité ou d'insalubrité. Néanmoins le nombre des terrains publics évacués reste plus élevé (13) comparé aux terrains privés (11). Six terrains seulement ont été concernés par un projet de construction justifiant l'expulsion.

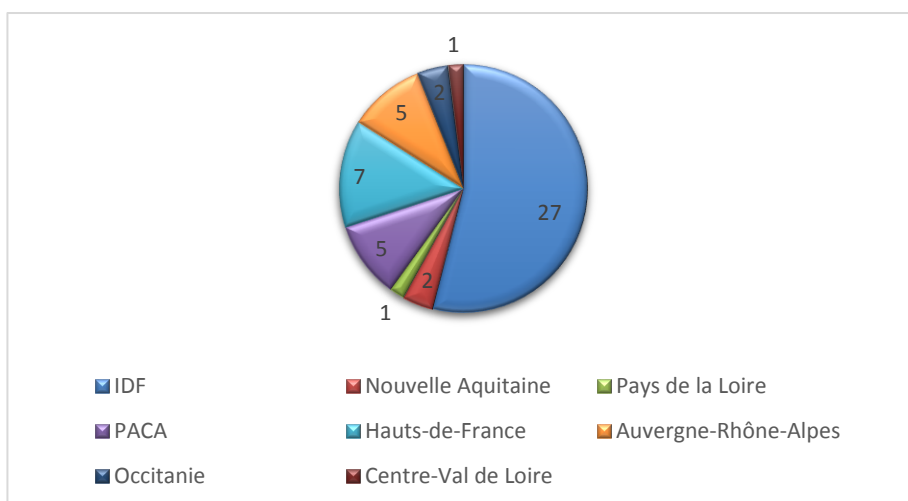
### **3. Répartition régionale**

Depuis le début de l'année, la région Ile-de-France concentre l'essentiel du nombre de personnes expulsées par les autorités, avec 59 % des personnes concernées réparties sur 27 lieux sur les 50 recensés au niveau national, suivie par les régions Auvergne-Rhône-Alpes (11 %) et Occitanie avec 11%.

*Répartition régionale selon le nombre des personnes expulsées*



Répartition régionale selon le nombre des opérations menées par région



#### 4. Harcèlements, rejets, mises en péril, menaces, rappels à l'ordre de la part des organismes nationaux et internationaux

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais donne quelques exemples des faits de violence, de discours de haine, des divers cas de discriminations qui ont été recensés durant le premier trimestre.

Durant le premier trimestre :

- « *S'il vous plaît, laissez-nous rester ici jusqu'en mars-avril, nous n'avons pas où aller* » demandent les habitants du bidonville situé boulevard Ney dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. N'ayant pas d'autres solutions pour se loger, les familles se sont adressées aux

autorités françaises dans une lettre ouverte<sup>5</sup> publiée le 27 janvier 2017 afin de demander une extension du délai pour le démantèlement du bidonville. Le 27 janvier, lors de sa visite à Denain dans le cadre de sa campagne électorale, Marine Le Pen, candidate aux élections présidentielles en France et députée européenne, a mis en parallèle l'insécurité dans cette ville et la population rom. Dans une conférence de presse, qui s'est tenue le même jour, elle a affirmé qu'il y avait « *un problème*<sup>6</sup> » de sécurité à Denain « *parce qu'il y a 1 000 Roms sur la ville*<sup>7</sup> ».

- « *On vit vraiment au jour le jour, quand on ne sait pas si on va réussir à manger correctement le lendemain [...]*<sup>8</sup> ». Une habitante du bidonville situé près de Porte de la Chapelle a alerté le public sur les conditions de vie de plus de 500 personnes vivant dans une grande précarité, dans des installations de fortune, sans accès à l'eau potable, ni sanitaires.
- Dans son rapport annuel, la Fondation Abbé-Pierre met en avant la nécessité d'une redéfinition du « *cadre de la mission nationale de résorption des bidonvilles* », arrivée à son terme en 2016. « *Quelles que soient leur origine, leur situation administrative et leur localisation, les personnes contraintes de vivre dans des bidonvilles ne doivent pas continuer à subir une politique sécuritaire d'évacuations et expulsions à répétition sans solution, mais plutôt faire l'objet d'une politique sociale adressée à des personnes en situation de précarité, dans l'esprit de la circulaire de 2012*<sup>9</sup>. »
- Le 7 février, la Cour de cassation a confirmé la condamnation de Luc Jousse, l'ancien maire de Roquebrune-sur-Argens pour ces propos à l'encontre des Roms qu'il avait tenu en 2013. L'ancien élu a été condamné à une peine de 10 000 euros d'amende et un an d'inéligibilité<sup>10</sup>.
- Les « *jeunes filles roumaines* » subissent un traitement différent de celui des autres filles accusées des mêmes faits<sup>11</sup>. « *Si les filles échappent globalement à la prison ce n'est pas le cas des adolescentes roms. Dans certaines prisons elles constituent même trois quarts des incarcérations de mineures* » révèle une étude sur l'impact des stéréotypes de genre au tribunal pour mineurs menée par le sociologue Arthur Vuattoux.
- Il est évident que l'éducation est un des facteurs principaux pour une intégration réussie des Roms ainsi que pour combattre la pauvreté parmi cette population. Néanmoins, pour les Roms en France l'éducation est « *un chemin illusoire vers l'intégration* » en raison d'une

<sup>5</sup> Lettre ouverte, 27 janvier 2017 : [https://paris-luttes.info/home/chroot\\_ml/ml-paris/ml-paris/public\\_html/IMG/pdf/2017-01-23\\_lettre\\_des\\_habitants\\_du\\_bidonville\\_boulevard\\_ney.pdf](https://paris-luttes.info/home/chroot_ml/ml-paris/ml-paris/public_html/IMG/pdf/2017-01-23_lettre_des_habitants_du_bidonville_boulevard_ney.pdf)

<sup>6</sup> Europe 1, 27 janvier 2017 : <http://www.europe1.fr/politique/securite-a-denain-nord-marine-le-pen-met-en-cause-1000-roms-2962583>

<sup>7</sup> France 3, 27 janvier 2017 : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-pas-calais/nord/denain/securite-denain-marine-pen-met-en-cause-1000-roms-1184947.html>

<sup>8</sup> « Le quotidien d'un bidonville en France », RFI, 8 février 2017 : <http://www.rfi.fr/hebdo/20170203-roms-paris-porte-poissonniers-roumanie-bidonville-France>

<sup>9</sup> Fondation Abbé Pierre, L'état de mal-logement en France, 22 rapport annuel, 2017, p.104

<sup>10</sup> Val Matin, 7 février 2017 : <http://www.varmatin.com/justice/condamne-pour-ses-propos-sur-les-roms-les-peines-de-lancien-elu-luc-jousse-confirmees-112825>

<sup>11</sup> Paris, Street Press, 7 février 2017 : <http://www.streetpress.com/sujet/1486463469-prison-filles-roms>

« discrimination systématique » causant des obstacles considérables pour leur intégration des Roms dans la société<sup>12</sup>.

- Poursuivie pour discrimination suite au refus de scolariser des enfants roms vivant dans un bidonville, Marie-Carole Ciuntu, maire de Sucy-en-Brie, a été relaxée par la cour d'appel, à la déception des parents qui estiment que leurs enfants sont privés de l'accès à l'éducation<sup>13</sup>.
- Un incendie s'est déclaré dans un bidonville à Rungis, le 7 février, détruisant ainsi 8-10 baraquements. Cet incendie a causé des pertes considérables pour plusieurs familles<sup>14</sup> vivant dans une grande précarité dans des abris de fortune.
- Le 16 février, le Collectif national des droits de l'Homme Romeurope a publié son rapport annuel<sup>15</sup> s'adressant aux candidats aux élections présidentielles afin de mettre en avant la nécessité de mettre fin aux bidonvilles comme forme de mal-logement : « *Après 25 ans de politiques publiques au mieux mal coordonnées, au pire destructrices pour les personnes concernées, le CNDH Romeurope appelle l'Etat et les collectivités territoriales à unir leurs forces pour mettre en place une politique ambitieuse de résorption des bidonvilles respectueuse des droits des personnes*<sup>16</sup>. »
- Un enfant rom a été privé d'accès à l'éducation suite au refus de la commune de Prémèsques de le scolariser. Pascale Alliot, l'adjointe (LR) au maire de Prémèsques en charge de la scolarité, justifie ce refus avec une procédure judiciaire en cours contre cette famille vivant sans droit ni titre dans un bâtiment désaffecté : « *On attend d'avoir les résultats de cette procédure pour savoir s'il vaut la peine ou non d'inscrire ces enfants*<sup>17</sup>. »
- La cour d'appel d'Aix-en-Provence confirme la condamnation<sup>18</sup> de Jean-Marie Le Pen, président d'honneur du parti Front national, poursuivi en justice pour ses propos tenus en 2013 à l'encontre des Roms, dont il qualifié la présence d'« *urticante* » et d'« *odorante* ».
- « *On n'expulse pas de son domicile la famille d'un enfant français qui a commis un vol* » affirme Dominique Plancke, membre du Collectif de solidarité Roms à Lille-Métropole, concernant l'expulsion des familles roms à Saint-André suite à l'agression d'une joggeuse à la Citadelle : « *Je ne cautionne pas les agressions, mais la peine est discriminatoire*<sup>19</sup>. »
- Franck Sinisi, conseiller municipal issu du parti Front national, a tenu des propos à l'encontre des Roms lors d'un conseil municipal, le 27 février, durant lequel il a suggéré de « *recupérer les dents en or* » des Roms afin qu'il y ait « *un autofinancement* » de leur part concernant

<sup>12</sup> *New York Times*, 9 février 2017 : [https://www.nytimes.com/2017/02/09/world/europe/for-roma-in-france-education-is-an-elusive-path-to-integration.html?\\_r=1](https://www.nytimes.com/2017/02/09/world/europe/for-roma-in-france-education-is-an-elusive-path-to-integration.html?_r=1)

<sup>13</sup> « Une maire accusée d'avoir refusé de scolariser des Roms mise hors de cause », *Europe 1*, 10 février 2017 :

<http://www.europe1.fr/societe/une-maire-accusee-davoir-refuse-de-scolariser-des-roms-mise-hors-de-cause-2974883>

<sup>14</sup> « Rungis : les Roms nettoient leur camp après l'incendie », *Le Parisien*, 8 février 2017 : <http://www.leparisien.fr/rungis-94150/rungis-les-roms-nettoient-leur-camp-apres-l-incendie-08-02-2017-6665913.php>

<sup>15</sup> [http://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2017/02/Rapport\\_2017\\_20-propositions-1.pdf](http://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2017/02/Rapport_2017_20-propositions-1.pdf)

<sup>16</sup> CNDH Romeurope, communiqué de presse, 17 février 2017.

<sup>17</sup> « Prémèsques : la commune s'oppose à la scolarisation d'enfants roms », *France 3*, 27 février 2017 : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-pas-calais/nord/lille-metropole/premesques-commune-s-oppose-scolarisation-enfants-roms-1204213.html>

<sup>18</sup> « Roms : Jean-Marie Le Pen condamné à 5 000 euros d'amende en appel », *Le Progrès*, 27 février 2017 :

[http://www.lepoint.fr/justice/roms-jean-marie-le-pen-condamne-a-5-000-euros-d-amende-en-appel-27-02-2017-2107955\\_2386.php](http://www.lepoint.fr/justice/roms-jean-marie-le-pen-condamne-a-5-000-euros-d-amende-en-appel-27-02-2017-2107955_2386.php)

<sup>19</sup> « Agressions à la Citadelle, un premier camp démantelé », *20 Minutes*, 2 mars 2017

l'hébergement des familles roms à Fontaine. « *La Métropole devrait leur payer le dentiste... afin de récupérer leurs dents en or<sup>20</sup>* » sont des propos qualifiés de « *inacceptables* » mais également « *de l'humeur de mauvais goût<sup>21</sup>* » par Nicolas Bay, secrétaire général du Front national.

- « *Les "évacuations" servent de prétexte pour expulser des Roms en France* » affirme Radost Zaharieva dans un article de blog publié par l'ERRC<sup>22</sup>.
- La nuit du 4 au 5 mars un septuagénaire a été grièvement blessé suite à un incendie dans un bidonville à Roubaix<sup>23</sup>.
- « *Les enfants vivant en bidonville et squat – majoritairement originaires de Roumanie et de Bulgarie et de culture rom – sont très souvent victimes de "refus de guichet" au moment de leur demande de scolarisation en mairie. Ces "refus de guichet" ne sont que la pointe émergée de l'iceberg : de nombreux prétextes administratifs, lenteurs et demandes abusives empêchent les familles de voir aboutir leur demande de scolarisation. Par ailleurs, une fois scolarisés, la situation précaire de leur famille (conditions de vie, mais aussi expulsions répétées des bidonvilles) ne leur permet pas de suivre une scolarité continue ni d'étudier dans des conditions correctes ; le rejet sociétal qu'ils subissent pousse enfin la majorité vers le décrochage scolaire<sup>24</sup>.* »
- La nuit 7 au 8 mars une voiture garée « *à quelques mètres seulement du camp [...]* » rom situé rue Chazy à Hellemmes a été incendiée à l'aide de cocktail Molotov. Quelques semaines avant, « *une caravane avait été incendiée, juste après une dispute entre les familles roms et des jeunes qui venaient "jouer" dans l'ancienne imprimerie.* » Les habitants ont été expulsés le matin du 8 mars<sup>25</sup>.
- Plus de 100 Roms ont été mis à la rue suite à un incendie dans un squat à Villeurbanne, rapporte Lyon Capitale le 14 mars<sup>26</sup>.
- Jean-Luc Munro, élu local écologiste à Loos et militant apportant un soutien aux familles roms à Loos, a dénoncé une « *forme d'intimidation* » et de « *délit de solidarité* » suite à sa condamnation, le 15 mars, par la justice pour avoir « *foncé à vélo* » sur la police en se rendant sur un terrain habité par des familles roms lors de l'évacuation du campement<sup>27</sup>.
- Le 16 mai, le tribunal administratif de Versailles a annulé la décision du maire de Ris-Orangis de créer une classe spéciale réservée aux enfants roms, ordonnant la scolarisation des

<sup>20</sup> Conseil municipal Fontaine, 27 février : <http://ville-fontaine.fr/vie-municipale/conseils-municipaux>

<sup>21</sup> « Un élu FN en commission de discipline pour avoir proposé de "récupérer les dents en or" des Roms », *Le Monde*, 21 mars 2017.

<sup>22</sup> Radost Zaharieva, ERRC blog, 3 Mars 2017 : <http://www.errc.org/blog/bearing-witness-how-evacuations-provide-the-pretext-for-forced-évictions-of-roma-in-france/161>

<sup>23</sup> « Feu de caravanes dans un campement précaire, un homme grièvement brûlé », *La Voix du Nord*, 5 mars 2017 :

<http://www.lavoixdunord.fr/127424/article/2017-03-05/feu-de-caravanes-dans-un-campement-precaire-un-homme-grievement-brule>

<sup>24</sup> Livre blanc « Pour une République garante des droits de l'enfant », Collectif Agir ensemble pour les droits de l'enfant, mars 2017, p.31

<sup>25</sup> « La friche H2D est toujours un gruyère d'où les Roms entrent et sortent », *La Voix du Nord*, 13 mars 2017 :

<http://www.lavoixdunord.fr/131908/article/2017-03-13/la-friche-h2d-est-toujours-un-gruyere-d-ou-les-roms-entrent-et-sortent>

<sup>26</sup> <http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Accident/Villeurbanne-150-Roms-a-la-rue-apres-l-incendie-d-un-entrepot>

<sup>27</sup> « Jean-Luc Munro condamné pour avoir foncé, à vélo, sur la police : "Une forme d'intimidation" », *La Voix du Nord*, 15 mars :

<http://www.lavoixdunord.fr/132805/article/2017-03-15/jean-luc-munro-condamne-pour-avoir-fonce-velo-sur-la-police-une-forme-d>



enfants dans des écoles ordinaires<sup>28</sup>. Cependant la commune n'a pas été condamnée pour discrimination ethnique<sup>29</sup>.

- Le 18 mars, le collectif de solidarité Roms à Lille-Métropole a adressé une lettre au rédacteur en chef de *La Voix du Nord* dans laquelle le collectif a exprimé son indignation suite à l'article de presse intitulé « *La friche H2D est toujours un gruyère d'où les Roms entrent et sortent* », publié le 13 mars. Le collectif considère que ceci est « [...] *une atteinte à la dignité humaine des personnes en question* ». De même, le collectif souligne l'utilisation de l'expression « *les Roms* » qui est « *globalisant et stigmatisant* » car ce sont « *des Roms* » qui sont éventuellement impliqués dans l'incident reporté par le journal et non pas « *les Roms* ».
- Un rapport<sup>30</sup> publié par l'European Roma Rights révèle des « disparités choquantes » dans l'accès à l'eau et l'assainissement lorsqu'il s'agit des Roms et le reste de la population. L'étude menée dans 18 lieux de vie habités par des Roms a démontré que dans la plus part des cas les Roms vivant dans des bidonvilles ou des squats n'ont pas d'accès à l'eau potable, ni à l'assainissement.
- Dans son rapport annuel publié le 30 mars, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme a révélé l'existence d'un « *un racisme exacerbé [...]* » qui conduit à des « *violations de droits fondamentaux* ». L'antitsiganisme s'exprime par « *un rejet de leur différences culturelles* » ainsi que par la perception des Roms comme une « *menace à l'ordre national [...]* » nourrie par « *un discours public qui tendent à justifier l'échec d'initiatives d'intégration par la seule attitude des bénéficiaires [...]* ». Un autre exemple prouvant le rejet auquel les Roms font face en France est la « *politique ambiguë vis-à-vis de la résorption des bidonvilles, l'approche répressive étant privilégiée [...]*<sup>31</sup> » conduisant à l'« *errance organisée.* »
- Le 30 mars un homme, membre de la communauté gitane est décédé lors de son arrestation à Seur où l'individu vivait avec sa famille. Il a été « *tué* »<sup>32</sup> suite à une opération conjointe de la police nationale et l'unité d'élite GIGN après avoir reçu sept balles. Les sources de police indiquent que l'investigation n'exclut pas « *la possibilité d'un entraînement éventuel*<sup>33</sup> » expliquant l'opération conjointe de la police nationale et les forces d'élites conduisant à la mort de cet homme.

<sup>28</sup> Tribunal administratif de Versailles, décision N°1300665 du 16 mars 2017.

<sup>29</sup> ERRC, GISTI, LDH, ASEFRR, communiqué de presse, 11 mars 2017 : <http://www.errc.org/article/does-separating-romani-schoolchildren-in-france-violate-the-equality-principle-or-establish-ethnic-discrimination/4574>

<sup>30</sup> ERRC, communiqué de presse, 21 mars 2017 : <http://www.errc.org/article/thirsting-for-justice-new-report-reveals-depth-of-discrimination-faced-by-europes-roma-in-accessing-water/4561>

<sup>31</sup> Commission nationale consultative des droits de l'homme, rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, 2016, p.18.

<sup>32</sup> « Homme tué dans le Loir-et-Cher : la garde à vue des deux gendarmes levée », *Le Parisien*, 1 avril 2017 : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/gitan-tue-dans-le-loir-et-cher-la-garde-a-vue-des-deux-gendarmes-levee-01-04-2017-6816342.php>

<sup>33</sup> « Emoi après la mort d'un détenu en cavale », *Libération*, 27 avril 2017 : [http://www.liberation.fr/france/2017/04/27/emoi-apres-la-mort-d-un-detenu-en-cavale\\_1565873](http://www.liberation.fr/france/2017/04/27/emoi-apres-la-mort-d-un-detenu-en-cavale_1565873)

Durant le deuxième trimestre

- Le 5 avril la sortie d'un film crée plusieurs débats en raison de la représentation stéréotypée des Roms<sup>34</sup>. La comédie, intitulée « *A bras ouvert* », présente la communauté rom à travers les stéréotypes existant à l'égard de cette population en France<sup>35</sup>. « *Empilement de clichés racistes et de préjugés stigmatisants, ce film est un miroir du traitement particulier dont les Roms sont l'objet en France.*<sup>36</sup> », souligne Romeurope dans un communiqué de presse. Cette comédie a été qualifiée comme « *dangereuse*<sup>37</sup> » mettant en avant une caricature raciste de la communauté rom et stigmatisant cette population en France<sup>38</sup>.
- Le 8 avril, des membres de la communauté rom, ainsi qu'une famille irakienne hébergés dans une église à Roubaix, ont fait l'objet d'une attaque armée par « *des jeunes du quartier*<sup>39</sup> ». D'abord, des pierres ont été lancées sur la porte de l'église, blessant une personne. Plus tard, deux voitures seraient venues en face de l'église et des individus auraient tiré sur les familles. Une investigation a été ouverte par les autorités.
- Des associations à Marseille demandent aux autorités publiques de prendre des mesures permettant aux familles roms de bénéficier d'une stabilisation nécessaire pour leur intégration dans la société française. « *Plutôt que de les expulser de ces endroits inoccupés, on essaye de les y laisser et de leur proposer des solutions d'insertions et d'éducation* », suggère Caroline Godard de l'association Rencontres tsiganes<sup>40</sup>.
- « *Les expulsions récurrentes des lieux de vie enferment les habitants des bidonvilles dans le cercle vicieux de la pauvreté, brisent les parcours entrepris (de soins, de scolarisation, de formation, d'emploi), ne permettent une projection qu'à très court terme et créent un sentiment d'insécurité immense* » alerte le journal belge *La Libre* suite à la situation des Roms vivant dans des bidonvilles et des squats à Marseille où vivent des Roms migrants, dans la plus part des cas, sans accès à l'eau potable, ni à l'assainissement<sup>41</sup>.
- Le 13 avril, des familles roms vivant dans les bidonvilles et des squats à Montpellier ont organisé une manifestation dans le hall de la mairie demandant aux autorités publiques d'adopter une politique basée sur le respect des droits de l'Homme permettant l'inclusion sociale des Roms dans cette ville<sup>42</sup>.
- Le 27 avril, des élus locaux issus du Parti socialiste ont organisé une manifestation bloquant

<sup>34</sup> <http://www.huffingtonpost.fr/valerie-rodrique/a-bras-ouverts-ne-ma-pas-fait-rire-il-ma-ecoeuree-a-22025048/>

<sup>35</sup> <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-culture/a-bras-ouverts-la-comedie-sur-les-roms-qui-ne-fait-pas-rire-tout-le-monde-05-04-2017-6828210.php>

<sup>36</sup> Romeurope, communiqué de presse, 5 avril 2017 : <http://www.romeurope.org/a-bras-ouverts-esprit-ferme-communique-cndh-romeurope/>

<sup>37</sup> [http://www.lemonde.fr/cinema/article/2017/04/05/a-bras-ouverts-racisme-a-doses-allopathiques\\_5106367\\_3476.html](http://www.lemonde.fr/cinema/article/2017/04/05/a-bras-ouverts-racisme-a-doses-allopathiques_5106367_3476.html)

<sup>38</sup> *Politis*, 12 avril 2017 : <https://www.politis.fr/articles/2017/04/un-film-affreux-sale-et-mechant-36679/>

<sup>39</sup> *La Voix du Nord*, 8 avril 2017 : [http://www.lavoixdunord.fr/145247/article/2017-04-08/une-enquete-apres-des-coups-de-feu-tires-pres-de-l-eglise-saint-paul%23utm\\_medium=redaction&utm\\_source=twitter&utm\\_campaign=page-fan-vidn](http://www.lavoixdunord.fr/145247/article/2017-04-08/une-enquete-apres-des-coups-de-feu-tires-pres-de-l-eglise-saint-paul%23utm_medium=redaction&utm_source=twitter&utm_campaign=page-fan-vidn)

<sup>40</sup> « Marseille: Les associations pour la défense des Roms poussent un coup de gueule », *20 Minutes*, 10 avril 2017 : <http://www.20minutes.fr/marseille/2047351-20170410-marseille-associations-defense-roms-poussent-coup-gueule>

<sup>41</sup> « Les bidonvilles, une triste réalité de la France de 2017 », *La Libre*, 11 avril 2017 : <http://www.lalibre.be/culture/arts/les-bidonvilles-une-triste-realite-de-la-france-de-2017-reportage-photo-58ecad11cd70e80512c7c1b7>

<sup>42</sup> « Montpellier : les Roms investissent la mairie », *Midi Libre*, 13 avril 2017 : [www.midilibre.fr/2017/04/14/montpellier-les-roms-investissent-la-mairie.1492863.php](http://www.midilibre.fr/2017/04/14/montpellier-les-roms-investissent-la-mairie.1492863.php)

la route nationale N315 en proximité du bidonville rom à Gennevilliers en demandant à l'Etat de démanteler le bidonville. Cette action a été facilitée par un arrêté pris au préalable par le maire et permettant la fermeture de la N315. En outre, les manifestants ont utilisé des véhicules mis à leur disposition par la mairie pour bloquer la route, comme l'indique *France Soir*<sup>43</sup>.

- Une manifestation a été organisée suite à la mort d'Angélo Garand, membre de la communauté gitane qui a décédé lors de son arrestation à Seur. Les manifestants ainsi que la famille de la victime réclament la « *justice et la vérité* » pour « *tous*<sup>44</sup> ». Aurélie Garand, la sœur de la victime, souligne le fait que souvent les Gens de voyage font face à la violence à en faisant référence à la mort de son frère « [...] *de sept balles, sans s'y attendre, sans possibilité de s'échapper...*<sup>45</sup> »
- Le 5 mai, un incendie s'est déclaré dans un bidonville rom situé à Wasquehal. Le maire redemande l'évacuation du « *camp illégal*<sup>46</sup> » face à l'incident qui a probablement été causé par les conditions de vie précaires dans le bidonville.
- Le 5 mai, l'European Roma Rights Centre a publié une vidéo s'adressant à Emmanuel Macron, alors candidat à la Présidentielle au second tour, en demandant de changer l'approche de l'Etat français envers les Roms vivant en bidonvilles et en squats en mettant l'accent sur les expulsions forcées et la lutte contre l'antitsiganisme. « *Les réponses coécrites à terme court n'ont plus de sens ; la discrimination et l'exclusion coûtent cher et sont contre-productifs. En outre ils apportent la honte sur la République* », affirme l'organisation<sup>47</sup>.
- Une famille rom vivant dans une ferme désaffectée, à Prêmesques dans le Nord, a été expulsée la veille de son audience à la cour d'appel au vue d'une éventuelle évacuation. Les autorités françaises ont expulsé la famille avant que la cour ait rendu son jugement, les privant ainsi de leur droit à l'octroi d'un recours effectif devant une instance nationale (art.13, CEDH)<sup>48</sup>.
- Les habitants du bidonville situé dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris cumulent les expulsions. Ils ont été expulsés de ce lieu de vie le 22 février 2017 pour une deuxième fois, la première expulsion ayant eu lieu un an avant. Sans solutions durables de relogement les habitants ont regagné le bidonville situé boulevard Ney<sup>49</sup> et risquent d'être à nouveau contraint de quitter les

<sup>43</sup> <http://www.francesoir.fr/societe-faits-divers/gennevilliers-des-elus-de-gauche-bloquent-la-n315-pour-faire-demanteler-un-camp-insalubre-roms-autoroute-a15-paris-asnieres-sur-seine-enfants-non-scolarises-patrick-leclerc-gauche-pcf>

<sup>44</sup> « Blois : 250 personnes dans la rue réclament justice pour Angelo », *La Nouvelle République*, 22 avril 2017 : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2017/04/22/Blois-250-personnes-dans-la-rue-reclament-justice-pour-Angelo-3076003>

<sup>45</sup> « Mort d'Angelo : pourquoi une telle violence ? », *La Nouvelle République*, 31 mai 2017 : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2017/05/31/Mort-d-Angelo-pourquoi-une-telle-violence-3117934>

<sup>46</sup> « La maire redemande « l'expulsion du camp illégal » de Roms après un incendie », *La Voix du Nord*, 5 mai 2017 : <http://www.lavoixdunord.fr/157912/article/2017-05-05/la-maire-redemande-l-expulsion-du-camp-illegal-de-roms-apres-un-incendie>

<sup>47</sup> <http://www.errc.org/article/macron-election-call-out/4573>

<sup>48</sup> *La Voix du Nord*, 10 mai 2017 : <http://www.lavoixdunord.fr/160393/article/2017-05-10/la-famille-rom-expulsee-la-veille-de-sa-convocation-devant-le-tribunal>

<sup>49</sup> « Dans le dernier bidonville de Paris », *Le Monde*, 20 mai 2017 : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/05/20/dans-le-dernier-bidonville-de-paris\\_5130863\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/05/20/dans-le-dernier-bidonville-de-paris_5130863_3224.html)

lieux.

- Le 17 mai, une nouvelle étude a été publiée par *Trajectoires*<sup>50</sup> relative aux personnes vivant en bidonvilles et en squats en France ainsi que leur accès au droit commun. Les résultats de cette étude ont montré que 98 % des personnes interviewées vivant en bidonville ou en squats sont originaires de la Roumanie et selon *La Croix* 90 % d'entre eux s'identifient comme Roms<sup>51</sup>. Selon cette étude 30 % des enfants vivant en bidonvilles ou en squats n'ont jamais été scolarisés, « *ce qui peut être expliqué avec les processus de ghettoïsation et/ou d'installation dans une migration familiale pendulaire. Ces situations de déscolarisation ou d'absence de scolarisation semblent totalement ignorées par les pouvoirs publics*<sup>52</sup>. »
- « *La destruction [des camps] sans solution alternative est une méthode aussi hypocrite que coûteuse et inefficace. Il revient donc à la puissance publique, en lien avec les habitants, les riverains et les associations de trouver des solutions avant chaque destruction ou évacuation, pour que celle-ci ne se traduise pas par la création simultanée d'un nouveau camp* », affirme le parti En marche ! en réponse à la lettre<sup>53</sup> adressée par Romeurope en février suite à la publication du rapport « 20 propositions pour une politique d'inclusion des personnes vivant en bidonvilles et squats<sup>54</sup> ».
- La nuit du 20 au 21 mai, des migrants roms, réfugiés et demandeurs d'asile originaires de Kosovo, Albanie et Monténégro, vivant dans un camp en proximité du stade Les Alpes, avenue Valmy à Grenoble, ont été attaqués par plusieurs motards armés de battes de baseball et de bâtons<sup>55</sup>, qui auraient menacé les familles roms et leur auraient ordonné de quitter le lieu.
- Le 22 mai, ces mêmes personnes ont été victimes d'une attaque à cocktail Molotov<sup>56</sup> jeté dans le camp par certains individus causant un incendie et brûlant une voiture. Dans une vidéo<sup>57</sup> publiée par *France 3*, les témoins de la scène indiquent la possibilité d'une attaque de la part des membres de l'extrême-droite dont une réunion s'est tenue le 20 mai<sup>58</sup> près de Grenoble.
- Le 13 juin la cour d'appel à Montpellier a condamné l' élu M. Domergue à une peine de 1000 euros d'amende suite aux propos qu'il avait tenu à l'encontre des Roms lors de la campagne électorale en 2014. La cour a qualifié ses propos comme incitation à la haine raciale visant

<sup>50</sup> <http://www.trajectoires-asso.fr>

<sup>51</sup> « Comment on vit dans les bidonvilles en France », *La Croix*, 17 mai 2017 : <http://www.la-croix.com/France/Exclusion/Comment-vit-bidonvilles-France-2017-05-17-1200847748>

<sup>52</sup> « Habitats des bidonvilles en France, connaissance des parcours et accès au droit commun », *Trajectoires*, mai 2017, p.5.

<sup>53</sup> <http://www.romeurope.org/reponse-candidats-a-presidentielle-2017/>

<sup>54</sup> <http://www.romeurope.org/reponse-candidats-a-presidentielle-2017/>

<sup>55</sup> *Alpes 1*, Grenoble, 22 mai 2017 : <http://grandgrenoble.alpes1.com/news/locales/18146/grenoble-le-camp-de-valmy-attaqu-de-nuit>

<sup>56</sup> *Place Gre'Net*, 23 mai 2017: <http://www.placegrenet.fr/2017/05/23/agression-de-migrants-incendie-riverains-excedes-tension-monte-autour-camp-valmy/139137>

<sup>57</sup> « Nouvelle tentative d'intimidation des migrants installés au camp de Valmy à Grenoble », *France 3*, 23 mai 2017 : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/nouvelle-tentative-intimidation-migrants-installes-au-camp-valmy-grenoble-1259331.html>

<sup>58</sup> *Media Presse-Info*, 26 mai 2017 : <http://www.medias-presse.info/meeting-de-civitas-a-saint-martin-dheres-choses-vues-et-entendues/74524/>

« un group spécifique : les Roms ». La Ligue des droits de l'Homme rappelle la nécessité de respecter les droits de l'Homme en raison de leur universalité car « tolérer la violation des droits d'une personne – Rom ou autre – porte atteinte à l'essence même de ces droits<sup>59</sup>. »

- « À Gallieni et ailleurs dans la ville, les Roms, bulgares ou autres occupent les trottoirs et armés de leurs fausses cannes partent sans payer leur ticket mendier dans Paris et dépouiller franciliens ou étrangers qui se trouvent à leur portée<sup>60</sup> ». Ces propos à caractère raciste visant les communautés roms ont été publiés dans la lettre d'information<sup>61</sup> de la ville de Bagnolet le 24 juin dans un article signé par Jacques Nio, conseiller municipal issu du parti Les Républicains.<sup>62</sup>
- Le 26 juin Romeurope a publié une note<sup>63</sup> relative aux droits des habitants des terrains en procédure d'expulsion. « Nous espérons ainsi contribuer [...] à la défense des droits de ces habitants qui continuent à faire l'objet de décisions d'expulsion qui ne sont pas toujours conformes au droit international. »

## 5. Résultats détaillés pour le premier trimestre 2017

Expulsions et évacuations forcées de personnes Roms ou désignées comme telles en France au 1er semestre 2017																				
Adresse ou lieu-dit	Commune(s)	Département	Région	Date	Trimestre	Nombre			Type d'expulsion ou évacuation		Hébergement		Motif			Propriétaire du terrain		Source/réaction	information supplémentaire	
						Nombre total de personnes expulsées	Nombre de personnes expulsées par les autorités	Nbr de personnes évacuées pour cause d'incendie / inondation	nbr	nbr	Solution d'hébergement (1 = partielle)	Arreté / Préfet / Maire / 48h flagrance	jugement TGI ou TA (propriétaire)	seuls sous pression	Public	Projet sur le terrain (1=oui)	Privé			
av.Stalingrad	St-Denis	Seine-Saint-Denis	IDF	5/01/17	1T2017	300	300	1			1		1			1	1	Aset 93, 5 janvier 2017		
La Briche	St-Denis	Seine-Saint-Denis	IDF	10/01/17	1T2017	100	100	1				1				1	1	Aset 93, 10 janvier		
Mont Griffard	Villiers-le-Bel	Val-d'Oise	IDF	31/01/17	1T2017	47		47	1	1	1				1	1	1	Paris-Vox, 2 février		
rue Léon-Lazrange	Noisy-le-Sec	Seine-Saint-Denis	IDF	2/02/17	1T2017	70	70	1				1					1	Aset 93		
rue Ernest-Roche	Paris 17e	Paris	IDF	6/02/17	1T2017	22							22				1	20 Minutes, 7 février		
rue Léo Lagrange	Dammarié-lès-Lys	Seine et Marne	IDF	14/02/17	1T2017	80		80	1		1							La République, 14 février		
Berges d'Orly	Orly	Val-de-Marne	IDF	15/02/17	1T2017	30	30	1				1			1			Le Parisien, 15 février		
Ancienne maison de retraite	Pessac	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	16/02/17	1T2017	23	23	1		1		1			1			Le Figaro, 16 février		
La Savaudière	Carquefou	Loire Atlantique	Pays de la Loire	19/02/17	1T2017	200							200	1		1		Collectif Romeurope de l'association de Nantes Romeurope, 22 février		
N315	Gennevilliers	Hauts-de-Seine	IDF	22/02/17	1T2017	100	100	1						1				Romeurope, 22 février		
Porte de Chapelle	Paris, 18th	Paris	IDF	22/02/17	1T2017	200		200	1	1	1						1	Le Parisien, 22 février		
ZAC de la cartonnerie	Dammarié-lès-Lys	Essonne	IDF	25/02/17	1T2017	44	44	1				1			1			ASEFR, 25 février		
Porte de Poissonniers	Paris, 18th	Paris	IDF	28/02/17	1T2017	300	220	1	80		1		1				1	Europe 1, 28 février		
Angle quai Jules Guesde et rue Constantin	Vitry-sur-Seine	Val-de-Marne	IDF	1/03/17	1T2017	70		70	1			1					1	Le Parisien, 1er mars		
Boulevard Burel	Marseille	Bouches-du-Rhône	PACA	2/03/17	1T2017	33	33	1				1					1	Rencontres Isigones, 2 mars		
rue Constantine	St-André	Nord	Hauts-de-France	2/03/17	1T2017	60	40	1	20		1				1			France Info, 2 mars		
rue Chanzy, fiche H2D	Hellemmes	Nord	Hauts-de-France	8/03/17	1T2017	22	22	1			1		1			1	1	La Voix du Nord, 9 mars		
impasse des Arènes	Toulouse	Haute-Garonne	Occitanie	8/03/17	1T2017	200		200	1	1	1							Actu Côté Toulouse		
entrepôt, rue Decorps	Villeurbanne	Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	13/03/17	1T2017	150		150	1	1	1		1				1	Lyon Capitale, 14 mars		
Jonction A3-A86	Bondy	Seine-Saint-Denis	IDF	21/03/17	1T2017	200	200	1				1			1			Aset 93		
fiche industrielle	Nantes	Indre	Centre-Val de Loire	25/03/17	1T2017	120							120	1				Ouest France, 28 mars	Presse Océan, 29 mars	
59 Ligue des droits de l'Homme, communiqué donne-raison-ldh/						Total 1T2017	2371	1182	12	847	6	9	11	8	342	9	4	12		

59 Ligue des droits de l'Homme, communiqué donne-raison-ldh/

60 Valeurs actuelles, 28 juin 2017 : <https://www.valeursactuelles.com/politique/un-elu-ir-les-roms-armes-de-fausses-cannes-depouillent-franciliens-ou-etrangers-85558>

61 <http://fr.calameo.com/read/001279362ed5859fc3ed4>

62 <http://www.ville-bagnolet.fr/index.php/le-maire-et-les-elus.html>

63 Romeurope, press release, 26 juin 2017: <http://www.romeurope.org/note-droits-habitants-de-terrain-procedure-dexpulsion/>

## 6. Résultats détaillés pour le deuxième trimestre 2017

Adresse ou lieu-dit	Commune(s)	Département	Région	Date	Trimestre	Nombre total de personnes expulsées	Nombre de personnes expulsées par les autorités	nbr	Nbr de personnes évacuées pour cause d'incendie / inondation	nbr	Solution d'hébergement (1 = partiel)	Arrêté Préfet / Maire / 48h flagrance	jugement TGI ou TA (propriétaire)	seuls sous pression	Public	Projet sur le terrain (1=oui)	Privé	Source/réaction	information supplémentaire	
rue Flégier	Marseille	Bouches-du-Rhône	PACA	2/04/17	2T2017	24	24	1			1					1	1	Rencontres tsiganes, 2 avril		
rond-point de Grigny 2, A6	Grigny	Essonne	IDF	4/04/17	2T2017	120	120	1			1		1					Le Parisien, 4 avril	Essonne Info, 01	
Parc d'Orly	Lagny-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	4/04/17	2T2017	100	100	1			1				1			La Marse, 4 avril		
Parking av. 11 Novembre	Antibes	Côte d'Azur	PACA	5/04/17	2T2017	100	100	1			1						1	Nice-matin, 5 avril	20 Minutes, 5 avril	
Chemin des graviers	Champplan	Essonne	IDF	6/04/17	2T2017	200	35	1			1		1	165			1	Essonne Info, 6 avril		
av. Jean-Paul Sartre	Marseille	Bouches-du-Rhône	PACA	10/04/17	2T2017	61	61	1			1	1					1	Rencontres tsiganes, 10 avril		
Rue du Port ('la Dalle')	Dammarié-lès-Lys	Seine-et-Marne	IDF	13/04/17	2T2017	120	30	1			1		1	90				Evasion, 13 avril	Le Parisien, 13 avril	
rue des Frères Thibaut	Dammarié-lès-Lys	Seine-et-Marne	IDF	13/04/17	2T2017	58	58	1			1		1					Le Parisien, 13 avril		
rue Bernois	Lille	Nord	Hauts-de-France	20/04/17	2T2017	50	30	1					1	20	1			La Voix du Nord, 20 avril	20 Minutes, 20 avril	
chemin Baillou	Villeneuve-d'Ornon	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	25/04/17	2T2017	70	70	1			1						1	Sud-Ouest, 25 avril	France Bleu, 25 avril	
route de Malnoue	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	27/04/17	2T2017	15	15	1										Collectif Val Maubée, 27 avril		
	Vitrolles	Côte d'Azur	PACA	4/05/17	2T2017	7	7	1			1							MRAP, 4 mai		
Ferme	Premesque	Nord	Hauts-de-France	10/05/17	2T2017	10	10	1					1				1	La Voix du Nord, 10 mai		
rue des Arènes	Toulouse	Hérault	Occitanie	10/05/17	2T2017	273	194	1			1		1	79			1	La Dépêche, 11 mai		
av. du Général de Gaulle	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	11/05/17	2T2017	15	15	1			1						1	Romeurope, Val Maubée		
	Dammarié-lès-Lys	Seine-et-Marne	IDF	15/05/17	2T2017	50	50	1									1	ASEFRR, 91		
parcelle N332	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	18/05/17	2T2017	20	20	1			1						1	Romeurope, Val Maubée		
parcelle N6	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	18/05/17	2T2017	30	30	1									1	Romeurope, Val Maubée		
parcelle D49	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	18/05/17	2T2017	30	10	1			1			20	1			Romeurope, Val Maubée		
rue de la Gorge de Loup	Lyon	Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes	18/05/17	2T2017	50	50	1			1							C.L.A.S.S.E.S		
quai de Bordeaux	Roubaix	Nord	Hauts-de-France	19/05/17	2T2017	20	20	1					1				1	La Voix du Nord, 19 mai		
av. de Flandres	Wasquehal	Nord	Hauts-de-France	19/05/17	2T2017	5	5	1									1	Intercollectif 59-62		
av. de Valmy	Grenoble	Isère	Auvergne-Rhône-Alpes	24/05/17	2T2017	200	156	1			1			44	1			Place Gre'Net, 25 mai		
Porte de Croix-Luizet	Villeurbanne	Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	31/05/17	2T2017	50			50	1							1	Radiocoop	Le Progrès, 1er juin	
rue A.Chavin	St-Ouen l'Aumône	Val-d'Oise	IDF	9/06/17	2T2017	36							1	36				Activist		
Stadium	Villeneuve d'Ascq	Nord	Hauts-de-France	20/06/17	2T2017	12	12	1							1	1		La Voix du Nord, 20 juin		
Grigny Gare	Grigny	Essonne	IDF	21/06/17	2T2017	40	40	1			1						1	Colibris / ASEFRR, 91		
Chemin de la Prairie ('la Sibra')	Annecy	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	22/06/17	2T2017	45	45	1			1						1	Le Dauphiné, 24 juin		
av. du bois Moussay	Stains	Seine-Saint-Denis	IDF	28/06/17	2T2017	200	200	1									1	Secours Catholique, 93		
					Total	2T2017	2011	1507	27	50	1	17	7	15	454	13	6	11		
						Total 1T2017	2371	1182	12	847	6	9	11	8	342	9	4	12		
						Total 1er semestre 2017	4382	2689	39	897	7	26	18	23	796	22	10	23		

## **Annexe 1**

### **1. Description des données prises en compte dans l'étude**

L'étude a recensé la dénomination du lieu de vie, la commune, le nombre de personnes expulsées, les causes de l'évacuation forcée, les propositions de relogement, les bases légales de l'évacuation (procédure d'expulsion initiée par le propriétaire du lieu de vie ou arrêté pris par le maire ou le préfet), ainsi que les sources de l'information dans chacun des cas.

Chaque évacuation est caractérisée de la manière la plus complète et seules les informations vérifiables obtenues de sources fiables, mentionnées ci-dessous, sont comptabilisées.

### **2. Définitions**

Le vocabulaire doit être précisé : un terrain est évacué et une personne expulsée. En droit, on parle d'évacuation d'un terrain, d'un bâtiment lorsque la mesure vise le lieu, et d'expulsion lorsque la mesure vise la ou les personnes. D'autre part, le terme « lieu de vie » désigne l'endroit où vivent les personnes, cet endroit pouvant être un bidonville, un squat, un hangar désaffecté... ou une caravane en état ou non de marche. La dénomination du lieu de vie est celle de l'endroit mentionné dans la source, par exemple « le Hanul ». L'adresse est évidemment notée quand c'est possible.

La commune est celle sur laquelle le lieu de vie existe. Les cas sont fréquents où le lieu de vie chevauche plusieurs communes, par exemple Noisy-le-Grand / Bry-sur-Marne. Ces cas prêtent souvent à confusion : plusieurs rapports d'apparence différente concernent en fait le même lieu de vie. Une attention particulière a été portée à ce point afin de garantir l'information.

La date est celle du jour où a eu lieu l'évacuation forcée.

Le nombre de personnes est celui mentionné dans la source.

L'expulsion forcée peut résulter d'un arrêté d'expulsion pour occupation illégale ou insalubrité du lieu de vie, ou d'un accident (incendie). Plusieurs causes peuvent se cumuler. Par exemple, à Massy (Essonne) en 2010, il y eut : distributions d'OQTF, incendie, arrêté d'expulsion, enfermement, retours ARH et retours forcés, et destruction de ce qui restait du lieu de vie par les autorités communales.

Quand des propositions de relogements sont mentionnées dans la source, elles figurent au tableau. Elles sont généralement partielles, car, dans la majorité des cas, elles séparent les familles et sont destinées uniquement aux femmes accompagnées d'enfants en bas âge dans un hébergement d'urgence pour quelques jours. Pour cette raison, elles sont très souvent refusées par les personnes concernées.

L'origine des décisions justifiant les évacuations est comptabilisée. Elles peuvent être prises par un Tribunal (d'instance, de grande instance, administratif, une cour d'appel), ou suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par une mairie ou un préfet. Le nombre de départ ne faisant pas suite à l'usage de la force est aussi recensé. Ces départs font généralement suite à un harcèlement et des menaces policières.

Le propriétaire peut être soit public, soit privé. La catégorie « Public » inclut les communes, départements, administrations territoriales ou nationales ainsi que tout organisme dépendant d'une manière ou d'une autre de l'autorité de l'Etat (Réseau ferré de France par exemple). La catégorie « Privé » inclut une personne morale ou physique privée.

La source est l'origine de l'information. Le même événement peut être décrit dans plusieurs sources. Chaque source est référencée. Seules les plus fiables et les plus précises ont été retenues : articles de presse et média, communiqués de presse, témoignages directs diffusés ou transmis par une ONG.